

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 25 août 2015

Au cours de sa séance du 25 août 2015, le Conseil a notamment :

SERVICES INDUSTRIELS

- décidé de la baisse totale des tarifs électriques pour le client de - 0,3 cts/kWh soit - 1,5 % (baisse de l'énergie de 0,7 cts/kWh, hausse de l'acheminement de 0,2 cts/kWh et hausse de la RPC de 0,2 cts/kWh).

VOTATIONS-ELECTIONS

- rappelé les horaires pratiqués actuellement : le citoyen peut voter dès réception du matériel de vote par :
 - **Correspondance à la poste**, les documents doivent être en possession de la Commune le vendredi soir de la votation.
 - **Vote à l'urne : le samedi de 18h00 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00.**
 - **Vote par dépôt à la Commune** : jusqu'à aujourd'hui : jeudi et vendredi matin de la votation de 08h00 à 12h00.
- décidé de modifier le vote par dépôt pourrait se faire dorénavant dès réception du matériel de vote, tous les jours ouvrables, pendant les heures d'ouverture, soit de 08h00 à 12h00, uniquement dans l'urne prévue à cet effet à l'intérieur de la Maison de Commune. Une information concernant les nouveaux horaires paraîtra sur le Journal de Fully et sur le site internet.

POLICE MUNICIPALE

- décidé de mettre en postulation 2 postes pour la Police municipale.

TOURISME

- décidé de reconduire la prolongation des horaires lors de la Fête de la Châtaigne, comme l'année dernière dans la nuit du samedi 17 octobre, avec exonération de la taxe.
- donné l'ensemble des cartes de randonnée et découverte « Les Follatères » Fully-Dorénavant à l'Office du Tourisme qui les vendra à Fr. 5.- au lieu de Fr. 10.- .

CONSTRUCTION DU CYCLE D'ORIENTATION FULLY-SAXON

- adjugé à l'entreprise Schröder la fourniture de 15 mâts pour les lampadaires.
- confirmé la pose de totems en métal en remplacement des totems en verre.

AMENAGEMENT DU CENTRE DE VERS L'EGLISE

- décidé d'aménager 2 places de parc avec temps limité à 15mn devant la pharmacie Von Roten ainsi que devant l'étude de Me Henri Carron, avec deux bornes autonomes munies d'horloge.

CULTURE ET SPORT

- « Fully fête ses jeux » se déroulera le samedi 19 septembre 2015.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

- Requérants :** 100/15 Lettry Ezio et Christiane, Rue de l'Eglise 6 – 1926 Fully
Objet : Construction d'une paroi coupe-vent.
Situation : Plaquet, Rue de l'Eglise, Folio 29, parcelle n°7177, PPE n°51739, zone centre et moyenne densité
- Requérants :** 104/15 Alter Hélène, Rte de Martigny 221 – 1926 Fully
Objet : Transformation d'une habitation existante (couvert et balcon)
Situation : Pro d'Antogne, Route de Martigny, Folio 10, parcelle n°2231, zone moyenne densité
- Requérants :** 56/15 Ferronha Filipe, Ch. des Rosiers 3a – 1926 Fully
Objet : Construction d'un cabanon de jardin.
Situation : Prévent, Chemin des Rosiers, Folio 18, parcelle n°5797, PPE n°52070, zone moyenne densité
- Requérants :** 57/15 Cordeiro Manuel, Ch. des Rosiers 3 – 1926 Fully
Objet : Construction d'un cabanon de jardin.
Situation : Prévent, Chemin des Rosiers, Folio 18, parcelle n°5797, PPE n°52069, zone moyenne densité
- Requérants :** 13/15 Cambria Sebastiano, Ch. de Plan Praz 75 – 1936 Verbier
Objet : Construction d'une habitation individuelle, standard Minergie (Modification des plans autorisés les 20.08.2013 et 16.11.2013) et d'une piscine enterrée.
Situation : Les Carres, Chemin des Seilles, Folio 21, parcelle n°6373, zone faible densité
- Requérants :** 121/15 Bruchez Julien et Carole, Rue de Vinseau 12 – 1926 Fully
Objet : Construction d'un cabanon de jardin.
Situation : Vinseau, Rue de Vinseau, Folio 11, parcelle n°2257, zone moyenne densité
- Requérants :** 207/14 Malbois Ludovic, Rte de Martigny 227 – 1926 Fully
Objet : Démolition d'un bâtiment existant et construction de 3 habitations contiguës (4 logements) Minergie.
Situation : Verdun, Chemin des Cèdres, Folio 25, parcelle n°1920, zone faible densité
- Requérants :** 216/14 Qualibat Development SA, M. Thomas Genilloud, Rue du Scex 2 – 1950 Sion
Objet : Démolition d'une grange existante et construction d'un immeuble (3 logements).
Situation : Vers l'Eglise, Rue de l'Eglise, Folio 3, parcelle n°682, zone centre et collectif
- Requérants :** 27/15 Malbois Patrick, Ch. du Levant 27 – 1315 La Sarraz
Objet : Construction d'une habitation individuelle avec couvert à véhicule.
Situation : Le Barillet, Chemin du Barillet, Folio 11, parcelle n°2304, zone faible densité
- Requérants :** 40/15 Glassey Pierre-Yves, Ch. du Rhône 42 – 1926 Fully
Objet : Construction d'un garage et d'une piscine.

Situation : Les Pros d'Antogne, Chemin du Rhône, Folio 10, parcelle n°3424, zone faible densité

Requérants : 227/14 Granges Gilles, Ch. du Barillet 43 – 1926 Fully

Objet : Transformation d'un bâtiment existant avec changement d'affectation.

Situation : Vers l'Eglise, Rue du Stade/Rue de l'Eglise, Folio 7, parcelles n°1713+2479, zone centre et équipements publics

Requérants : 91/15 Panaimmob CBS, Pl. du Midi 24 – 1950 Sion

Objet : Forages pour pompe à chaleur avec sonde géothermique

Situation : La Colombière, Chemin de Longet, Folio 4, parcelle n°1079, zone faible densité

ASSOCIATION DES COMMERCANTS

- informé que l'assemblée constitutive de l'association des commerçants aura lieu le 16 septembre 2015 à 20h00 à la salle Gd-Garde. L'objectif est de dynamiser le centre du village et d'assurer les liens entre les commerçants.

PAROISSE DE FULLY

- informé que Mme Nathalie Beney assurera le service de chauffeur bénévole en remplacement de Mme Elisabeth Dorsaz.

AUTORISATION D'EXPLOITER

- accordé l'autorisation d'exploiter le Bar le Joker à Monsieur Antonio Pastaro, domicilié à Martigny, sous réserve d'enquête.